

Qu'on inspecte nos maisons de réclusion, on trouvera que plus des deux tiers de ceux qui y sont renfermés, n'y ont été amenés que par ce qu'ils avaient trouvé dans le service d'étrangers les occasions, et souvent aussi des exemples de pratiques d'intempérance, du peu d'égards qu'on portait aux devoirs de la conscience. La satisfaction des appétits sensuels entraînant à des dépenses au-dessus de ses ressources, on a fait taire la conscience pour se montrer d'abord légèrement infidèle, puis une première chute en a attiré une autre, et on en est venu jusqu'à tomber sous le bras de la justice, qui réclamait réparation pour outrage aux lois de la société.

Oh ! songez-y, vous tous qui êtes obligés d'avoir des étrangers à votre service : vous avez dans ces serviteurs, des membres de votre famille, de la conduite desquels il vous faudra rendre compte, comme de celle de vos propres enfants. Ces malheureux réclameront de vous, devant Dieu, la protection, le support, la surveillance que vous leur devez, avec autant d'autorité que les gages que vous êtes tenus de leur donner.

Oh ! qu'elle est belle, qu'elle est louable, la coutume qui existe encore au sein de nos campagnes, et particulièrement chez nos cultivateurs, à l'égard des personnes en service. C'est là que ces étrangers forment véritablement partie de la famille : même distribution du travail, même table, mêmes attentions, pour ainsi dire, qu'avec les propres enfants. On ne veut pas même les qualifier de *serviteurs* et de *servantes*, on craindrait de les blesser ; ce sont tout simplement des *engagés*. Aussi ces engagés s'attachent de suite à leurs maîtres, prenant leurs intérêts comme si c'était pour eux-mêmes, se confondent pour ainsi dire avec les propres enfants, et reçoivent, en outre de leurs gages, les avis, la surveillance, la protection pour leur bonne conduite, qu'ils auraient trouvée au sein de leur propre famille.

Mais si, considérée sous un certain rapport, la position des gens à gage semble bien malheureuse ; d'un autre côté, elle reprend tous ses avantages sur les positions les plus élevées ; c'est en égard à la facilité d'opérer son salut. Oui ! les serviteurs et les servantes qui savent considérer leur position comme elle doit l'être, sont dans une position bien plus avantageuse pour opérer leur salut, que celle de leurs maîtres mêmes. Et d'abord ils sont pauvres ; et Jésus-Christ n'a-t-il pas dit : " Bienheureux les pauvres ? " Voyez ce bon Sauveur, plein de douceur et de bonté, qui